

Radio 206 AGRO

206



Document Supply Centre  
The British Library Document Supply Centre  
Boston Spa, West Yorkshire LS23 7BQ  
UNITED KINGDOM

This document has been supplied by, or on behalf of,  
The British Library Document Supply Centre  
Boston Spa, West Yorkshire LS23 7BQ  
UNITED KINGDOM



THE BRITISH LIBRARY

WARNING: Further copying of this document (including storage in any medium by electronic means), other than that allowed under the copyright law, is not permitted without the permission of the copyright owner or an authorised licensing body.



rière que le semis a été réalisé à la fin du mois de juillet, avec le semoir pneumatique spécial cultures légumières de la CUMA. La répartition est de 20 graines au mètre linéaire, avec un écartement de ligne à 0,70 m. Un insecticide micro-granulé SIOUX à 8 kg/ha à base de 5 % de carbofuran a été localisé dans la raie.

La qualité du semis et sa protection ont un rôle important pour la réussite de l'installation car, à cette époque, la levée est difficile.

Pour le désherbage, j'ai retenu un programme avec deux traitements : le TREFLAN à 2,5 l/ha, incorporé lors de la préparation avec la herse rotative, est complété juste après le semis par de l'AFALON à 1 l/ha.

Voilà, les principales interventions réalisées pour la mise en place de la culture.

**Une bonne mise en place, c'est bien, mais que faut-il faire après ?**

Les conditions climatiques de cette époque sont très difficiles pour réussir une bonne levée de la culture, en particulier pour le persil type frisé qui m'est confié en multiplication.

Une irrigation "soutenue" est nécessaire jusqu'au stade plantule du persil, soit pendant trois semaines en moyenne. Il faut répéter les interventions dès que la surface du sol commence à sécher. Pour atteindre ce but, trois interventions par semaine sont nécessaires. J'utilise un enrouleur avec une pression élevée pour éviter les grosses gouttes, et une vitesse rapide pour réduire la quantité d'eau. J'apporte environ une dizaine de millimètres par passage.

Pour obtenir de bons résultats, il est très important de maintenir un bon degré d'humidité pendant toute la période. Après

Le semis de persil d'été paraît possible dans le Sud-Ouest, après une céréale suffisamment précoce. Mais tous les semis effectués à cette époque sont difficiles à réaliser ; le persil de type frisé ne fait pas exception à la règle.

De nombreuses précautions sont indispensables pour réussir :

- une préparation rapide du sol est nécessaire juste après la récolte de la céréale,
- plusieurs façons superficielles sont utiles pour obtenir un sol suffisamment émiété en surface,
- un semis de haute précision, assurant une bonne répartition mais surtout une bonne mise en terre, est indispensable pour garantir des conditions favorables de levée identique pour toutes les graines,
- un programme de désherbage est à mettre en oeuvre pour éviter l'implantation rapide des adventices d'été,
- enfin, il faut une maîtrise parfaite de l'irrigation, du semis jusqu'à la levée en particulier.

12 à 15 jours d'observation, on commence à douter... Mais en persévérant quelques jours de plus, on finit par avoir une levée satisfaisante.

Ensuite, les interventions sont peu fréquentes et varient en fonction des conditions climatiques. Une ou deux irrigations supplémentaires sont à entreprendre si la pluviométrie est insuffisante pendant l'automne.

**Depuis combien d'années pratiquez-vous cette technique ?**

C'est seulement ma deuxième tentative. Pour la récolte 1992, j'ai obtenu des résultats comparables à mes collègues sur cette production.

Pour l'année en cours, ma culture est plus homogène que celles implantées sous tournesol chez les autres multiplicateurs du secteur.

Les avantages du semis après une céréale se résument en deux points :

l'implantation est régulière et quasiment indemne de mauvaises herbes ; les problèmes de tiges de tournesol à éliminer n'existent pas.

Par contre, le coût d'implantation de la culture est élevé. La préparation du sol se fait en conditions difficiles, à une époque où nous avons beaucoup de travail sur les autres cultures. Le poste irrigation est également très coûteux. Il faut beaucoup d'eau en réserve, et du temps disponible pour "mettre en route" et déplacer l'enrouleur...

Pour les cultures à venir, je continuerai à semer après une céréale car la maîtrise des mauvaises herbes me paraît beaucoup plus facile.

Merci, M. Gobatto, de nous avoir fourni toutes ces informations et démontré que ce type de mise en place peut être conduit avec succès. ■

## ERRATUM - Irrigation des carottes porte-graine

Par suite d'une erreur de mise en page, le tableau de la page 40 du Bulletin Semences n°123 est faux.

Vous trouverez ci-contre le tableau exact que vous pouvez découper et coller dans votre précédent numéro.

Veuillez nous excuser de cette erreur.

**Tableau I : Conséquences des irrigations en montaison sur le rendement et ses composantes (Anjou - 1989)**

Traitement	Rendement (g/ha)	Nombre de grains/m <sup>2</sup>	Grains/ha	Grains/m <sup>2</sup>
1 : Irrigué en montaison	20,5	180 900	1,13	94
2 : non irrigué en montaison	18,9	149 000	1,27	92
Différence statistique	Non significative	Hautement significative 1 >> 2	Hautement significative 1 << 2	Non significative





## Semences de haricots

# Bilan des zones indemnes de bactérioses

Hugues de Boisgrollier - GNIS Poitiers

**En France, les premières zones pour produire des semences de haricots indemnes de bactérioses (Xanthomonas, Pseudomonas) ont été créées en 1988. A la demande des professionnels, ces zones sont protégées par un règlement qui impose le respect d'un cahier des charges.**

**Actuellement, trois zones fonctionnent : une dans le Loir-et-Cher, et deux dans le Maine-et-Loire (Saumurois et Vallée de l'Authion).**

**Ces zones représentent plus de 20 % des surfaces françaises en multiplication de semences de haricots.**

Nous avons interrogé les trois présidents de zones : Gérard Lemarié (Vallée de l'Authion), Jannick Ogereau (Saumurois), et Michel Thiercelin (Loir-et-Cher).

**Jannick Ogereau** s'est installé en Janvier 1989 en GAEC avec sa mère. L'exploitation avait une vocation laitière. Il a dû penser à la reconversion de l'entreprise, n'ayant pu obtenir un quota supplémentaire.

C'est à ce moment-là qu'il s'est tourné vers les semences potagères. Il a démarré très progressivement et, actuellement, 20 ha sont consacrés aux semences (carotte, épinard, haricot, navet, radis).

### Que demandent les semences ?

Les semences donnent beaucoup de travail et demandent beaucoup de surveillance. L'aide technique est précieuse.

Avec l'expérience, nous maîtrisons beaucoup mieux nos productions. Les rendements augmentent régulièrement. La qualité est notre premier objectif.

### Sur le plan financier ?

Cette orientation nous a permis de maintenir deux personnes sur l'exploitation. Nous avons pu aussi investir dans l'irrigation indispensable pour régulariser les rendements et améliorer la qualité.

### Comment avez-vous pris la présidence de la zone du Saumurois ?

Un peu par hasard, j'étais jeune et je venais d'entrer dans le monde des potagères. En 1992, le président, J.P. Mérand, m'a demandé de le remplacer et j'ai été élu.

### Quel va être votre rôle ?

Je vais être un coordinateur. Notre zone est vaste, avec peu de semences de

haricots. Elle est donc plus facile à conduire.

### Que vous a apporté la zone ?

Dans notre région, les producteurs semences sont dispersés. La zone a permis de nous rapprocher. Nous avons maintenu des échanges fréquents, nous partageons nos expériences. Une dynamique s'est créée. C'est très important car nous étions, pour la plupart, des agriculteurs nouvellement convertis aux productions de semences.

### Pour l'avenir ?

Si le développement des surfaces poursuit, nous pourrions continuer à acheter du matériel en commun. Nous avons un projet d'achat d'une machine de récolte.

Nous devons faire des efforts techniques, en particulier sur le désherbage et l'irrigation. L'eau est notre facteur limitant ; il faut la valoriser au mieux.





nière que le semis a été réalisé à la fin du mois de juillet, avec le semoir pneumatique spécial cultures légumières de la CUMA. La répartition est de 20 graines au mètre linéaire, avec un écartement de ligne à 0,70 m. Un insecticide micro-granulé SIOUX à 8 kg/ha à base de 5 % de carbofuran a été localisé dans la raie.

La qualité du semis et sa protection ont un rôle important pour la réussite de l'installation car, à cette époque, la levée est difficile.

Pour le désherbage, j'ai retenu un programme avec deux traitements : le TREFLAN à 2,5 l/ha, incorporé lors de la préparation avec la herse rotative, est complété juste après le semis par de l'AFALON à 1 l/ha.

Voilà, les principales interventions réalisées pour la mise en place de la culture.

Une bonne mise en place, c'est bien, mais que faut-il faire après ?

Les conditions climatiques de cette époque sont très difficiles pour réussir une bonne levée de la culture, en particulier pour le persil type frisé qui m'est confié en multiplication.

Une irrigation "soutenue" est nécessaire jusqu'au stade plantule du persil, soit pendant trois semaines en moyenne. Il faut répéter les interventions dès que la surface du sol commence à sécher. Pour atteindre ce but, trois interventions par semaine sont nécessaires. J'utilise un enrouleur avec une pression élevée pour éviter les grosses gouttes, et une vitesse rapide pour réduire la quantité d'eau. J'apporte environ une dizaine de millimètres par passage.

Pour obtenir de bons résultats, il est très important de maintenir un bon degré d'humidité pendant toute la période. Après

Le semis de persil d'été paraît possible dans le Sud-Ouest, après une céréale suffisamment précoce. Mais tous les semis effectués à cette époque sont difficiles à réaliser ; le persil de type frisé ne fait pas exception à la règle.

De nombreuses précautions sont indispensables pour réussir :

- une préparation rapide du sol est nécessaire juste après la récolte de la céréale,
- plusieurs façons superficielles sont utiles pour obtenir un sol suffisamment émiété en surface,
- un semis de haute précision, assurant une bonne répartition mais surtout une bonne mise en terre, est indispensable pour garantir des conditions favorables de levée identique pour toutes les graines,
- un programme de désherbage est à mettre en oeuvre pour éviter l'implantation rapide des adventives d'été,
- enfin, il faut une maîtrise parfaite de l'irrigation, du semis jusqu'à la levée en particulier.

12 à 15 jours d'observation, on commence à douter... Mais en persévérant quelques jours de plus, on finit par avoir une levée satisfaisante.

Ensuite, les interventions sont peu fréquentes et varient en fonction des conditions climatiques. Une ou deux irrigations supplémentaires sont à entreprendre si la pluviométrie est insuffisante pendant l'automne.

Depuis combien d'années pratiquez-vous cette technique ?

C'est seulement ma deuxième tentative. Pour la récolte 1992, j'ai obtenu des résultats comparables à mes collègues sur cette production.

Pour l'année en cours, ma culture est plus homogène que celles implantées sous tournesol chez les autres multiplicateurs du secteur.

Les avantages du semis après une céréale se résument en deux points :

l'implantation est régulière et quasiment indemne de mauvaises herbes ; les problèmes de tiges de tournesol à éliminer n'existent pas.

Par contre, le coût d'implantation de la culture est élevé. La préparation du sol se fait en conditions difficiles, à une époque où nous avons beaucoup de travail sur les autres cultures. Le poste irrigation est également très coûteux. Il faut beaucoup d'eau en réserve, et du temps disponible pour "mettre en route" et déplacer l'enrouleur...

Pour les cultures à venir, je continuerai à semer après une céréale car la maîtrise des mauvaises herbes me paraît beaucoup plus facile.

Merci, M. Gobatto, de nous avoir fourni toutes ces informations et démontré que ce type de mise en place peut être conduit avec succès. ■

## ERRATUM - Irrigation des carottes porte-graine

Par suite d'une erreur de mise en page, le tableau de la page 40 du Bulletin Semences n°123 est faux.

Vous trouverez ci-contre le tableau exact que vous pouvez découper et coller dans votre précédent numéro.

Veuillez nous excuser de cette erreur.

Tableau I : Conséquences des irrigations en montaison sur le rendement et ses composantes (Anjou - 1989)

Traitement	Rendement (g/ha)	Nombre de grains/m <sup>2</sup>	Graines	Graines
1 : Irrigué en montaison	20,5	180 900	1,13	94
2 : non irrigué en montaison	18,9	149 000	1,27	92
Différence statistique	Non significative	Hautement significative 1 >> 2	Hautement significative 1 << 2	Non significative





### Des inquiétudes ?

Nous n'avons pas d'inquiétudes pour la zone. Par contre, le développement de la jachère pourrait remettre en cause le développement des productions de semences d'espèces allogames.

L'entente entre voisins est indispensable, mais la jachère est trop mal rémunérée pour que les agriculteurs en prennent vraiment soin.

**Michel Thiercelin** est agriculteur en Loir-et-Cher dans la "petite Beauce", sur la commune de la Chapelle-Saint-Martin au nord de Blois, dans une région céréalière.

Il a commencé en 1976 avec des haricots puis, progressivement, il a multiplié de nouvelles espèces. Aujourd'hui, sur les 100 ha de son exploitation, 55 ha sont consacrés aux semences de carotte hybride, radis, mâche, pois potager, haricot, chicorée et maïs.

### Quand avez-vous entendu parler de la graisse de haricot ?

C'est dans les années 85-86 que les établissements et la FNAMS ont commencé à nous sensibiliser à ce problème. Les productions risquaient de partir à l'étranger si rien n'était fait en France. C'est pourquoi les agriculteurs et la FNAMS ont posé le problème, et l'Interprofession, ensuite, a décidé la création de ces zones.

### Comment s'est créée la zone du Loir-et-Cher ?

C'est Ghislain Lebert qui a été à l'initiative de cette zone. Les agriculteurs, conscients de l'enjeu, étaient partants. L'enquête d'utilité publique n'a été qu'une formalité.

La zone s'est ensuite agrandie à deux reprises avec l'arrivée de nouvelles surfaces ou de nouveaux établissements. Elle couvre 8 000 ha, dont environ 200 ha de haricots.

### Comment s'est organisée la zone ?

Nous étions, au départ, une poignée de multiplicateurs. Avec le développement des surfaces, nous avons intégré de nouveaux multiplicateurs qui cherchaient à valoriser l'irrigation. Il faut dire qu'entre temps, nous avons effectué le remembrement.

L'intégration a été facile car ils avaient déjà l'habitude de travailler ensemble, soit en entraide, soit sous la forme de CUMA.

### Votre façon de travailler a-t-elle changé ?

Avant la zone, nous travaillions pratiquement dans les mêmes conditions. Par



Photo H. de Boisgrollier - GNIS

*Une équipe spécialement bottée pour le contrôle de terrain*

contre, la zone nous apporte une sécurité sur l'isolement par cartographie des parcelles et par la fourniture de semences saines aux jardiniers amateurs.

De plus, je note une évolution dans la tenue des parcelles. Au départ, les parcelles étaient parfois enherbées. Je vous assure que, maintenant, toutes les parcelles sont propres. Les agriculteurs passent avant la visite arracher les mauvaises herbes !

### Le fonctionnement de la zone est régi par un cahier des charges très précis. Comment est-il appliqué ?

Le cahier des charges est parfaitement respecté. Tous les agriculteurs sont conscients qu'il est impératif de le respecter. Il est primordial d'éviter de propager la maladie, d'où les surbottes, ou de blesser les plantes, donc pas de semis dans les passages de roues ou d'irrigation.

### En ce qui concerne le matériel ?

Nous avons souhaité et obtenu, au cahier des charges, qu'un agriculteur ne multiplie pas une même année dans et en dehors de la zone, car le nettoyage des outils est illusoire.

Dans la CUMA, le matériel est mis à la disposition de la zone et n'en sort pas.

### Comment se passent les visites ?

Tous les agriculteurs sont présents. Ils sont répartis en groupes avec un expert. Toutes les parcelles sont visitées. Deux visites sont effectuées pendant la phase de végétation. Pour notre zone, la visite dure environ une matinée.

### Comment est organisée la récolte ?

La première année, nous avons eu des problèmes. Depuis, nous organisons un planning de battage en fonction des machines et des variétés, et nous n'avons pas eu d'accident à déplorer.

### Que vous a apporté la zone ?

D'un point de vue personnel, connaître des gens de l'INRA, de la FNAMS, du GNIS, avec lesquels il est toujours intéressant de dialoguer. D'un point de vue technique, des liens se sont créés entre nous et les techniciens ; nous échangeons nos expériences, c'est très enrichissant. On a beaucoup progressé, surtout dans la maîtrise de l'irrigation. Nous avons eu la satisfaction, en une ou deux années, d'intégrer les nouveaux producteurs et de les rendre compétitifs.

Les gens croient en l'avenir de la zone, ils ont investi dans du matériel. Le cahier des charges était pour nous très contraignant, mais l'avoir intégré est aujourd'hui un atout. Je pense que nous ressentirons moins la baisse des surfaces que les producteurs traditionnels. Nous avons gagné la confiance des établissements.

Nous avons eu à déplorer, au cours d'une visite, une tache de graisse. La parcelle a dû être détruite. Grâce à l'organisation de la zone et à une assurance obligatoire contractée par le GNIS et les multiplicateurs, comme aucune responsabilité n'a pu être reconnue, l'agriculteur a été indemnisé. Le système d'assurance fonctionne très bien.

Les agriculteurs sont motivés. Lors d'un stage réalisé à notre intention par la





### Des inquiétudes ?

Nous n'avons pas d'inquiétudes pour la zone. Par contre, le développement de la jachère pourrait remettre en cause le développement des productions de semences d'espèces allogames.

L'entente entre voisins est indispensable, mais la jachère est trop mal rémunérée pour que les agriculteurs en prennent vraiment soin.

**Michel Thiercelin** est agriculteur en Loir-et-Cher dans la "petite Beauce", sur la commune de la Chapelle-Saint-Martin au nord de Blois, dans une région céréalière.

Il a commencé en 1976 avec des haricots puis, progressivement, il a multiplié de nouvelles espèces. Aujourd'hui, sur les 100 ha de son exploitation, 55 ha sont consacrés aux semences de carotte hybride, radis, mâche, pois potager, haricot, chicorée et maïs.

### Quand avez-vous entendu parler de la graisse de haricot ?

C'est dans les années 85-86 que les établissements et la FNAMS ont commencé à nous sensibiliser à ce problème. Les productions risquaient de partir à l'étranger si rien n'était fait en France. C'est pourquoi les agriculteurs et la FNAMS ont posé le problème, et l'Interprofession, ensuite, a décidé la création de ces zones.

### Comment s'est créée la zone du Loir-et-Cher ?

C'est Ghislain Lebert qui a été à l'initiative de cette zone. Les agriculteurs, conscients de l'enjeu, étaient partants. L'enquête d'utilité publique n'a été qu'une formalité.

La zone s'est ensuite agrandie à deux reprises avec l'arrivée de nouvelles surfaces ou de nouveaux établissements. Elle couvre 8 000 ha, dont environ 200 ha de haricots.

### Comment s'est organisée la zone ?

Nous étions, au départ, une poignée de multiplicateurs. Avec le développement des surfaces, nous avons intégré de nouveaux multiplicateurs qui cherchaient à valoriser l'irrigation. Il faut dire qu'entre temps, nous avons effectué le remembrement.

L'intégration a été facile car ils avaient déjà l'habitude de travailler ensemble, soit en entraide, soit sous la forme de CUMA.

### Votre façon de travailler a-t-elle changé ?

Avant la zone, nous travaillions pratiquement dans les mêmes conditions. Par



Photo H. de Boisgrollier - GNIS

*Une équipe spécialement bottée pour le contrôle de terrain*

contre, la zone nous apporte une sécurité sur l'isolement par cartographie des parcelles et par la fourniture de semences saines aux jardiniers amateurs.

De plus, je note une évolution dans la tenue des parcelles. Au départ, les parcelles étaient parfois enherbées. Je vous assure que, maintenant, toutes les parcelles sont propres. Les agriculteurs passent avant la visite arracher les mauvaises herbes !

### Le fonctionnement de la zone est régi par un cahier des charges très précis. Comment est-il appliqué ?

Le cahier des charges est parfaitement respecté. Tous les agriculteurs sont conscients qu'il est impératif de le respecter. Il est primordial d'éviter de propager la maladie, d'où les surbottes, ou de blesser les plantes, donc pas de semis dans les passages de roues ou d'irrigation.

### En ce qui concerne le matériel ?

Nous avons souhaité et obtenu, au cahier des charges, qu'un agriculteur ne multiplie pas une même année dans et en dehors de la zone, car le nettoyage des outils est illusoire.

Dans la CUMA, le matériel est mis à la disposition de la zone et n'en sort pas.

### Comment se passent les visites ?

Tous les agriculteurs sont présents. Ils sont répartis en groupes avec un expert. Toutes les parcelles sont visitées. Deux visites sont effectuées pendant la phase de végétation. Pour notre zone, la visite dure environ une matinée.

### Comment est organisée la récolte ?

La première année, nous avons eu des problèmes. Depuis, nous organisons un planning de battage en fonction des machines et des variétés, et nous n'avons pas eu d'accident à déplorer.

### Que vous a apporté la zone ?

D'un point de vue personnel, connaître des gens de l'INRA, de la FNAMS, du GNIS, avec lesquels il est toujours intéressant de dialoguer. D'un point de vue technique, des liens se sont créés entre nous et les techniciens ; nous échangeons nos expériences, c'est très enrichissant. On a beaucoup progressé, surtout dans la maîtrise de l'irrigation. Nous avons eu la satisfaction, en une ou deux années, d'intégrer les nouveaux producteurs et de les rendre compétitifs.

Les gens croient en l'avenir de la zone, ils ont investi dans du matériel. Le cahier des charges était pour nous très contraignant, mais l'avoir intégré est aujourd'hui un atout. Je pense que nous ressentirons moins la baisse des surfaces que les producteurs traditionnels. Nous avons gagné la confiance des établissements.

Nous avons eu à déplorer, au cours d'une visite, une tache de graisse. La parcelle a dû être détruite. Grâce à l'organisation de la zone et à une assurance obligatoire contractée par le GNIS et les multiplicateurs, comme aucune responsabilité n'a pu être reconnue, l'agriculteur a été indemnisé. Le système d'assurance fonctionne très bien.

Les agriculteurs sont motivés. Lors d'un stage réalisé à notre intention par la



FNAMS, les deux tiers des multiplicateurs étaient présents, surtout les nouveaux. Certains multiplicateurs ont, de plus, obtenu des contrats dans d'autres espèces.

### Quel est le rôle du président ?

J'ai été président dès le départ car Ghislain Lebert ne voulait pas cumuler cette fonction avec son poste d'administrateur à la FNAMS. La gestion de la zone, c'est un travail d'équipe. Mon rôle consiste à organiser les implantations, prélever les échantillons témoins, organiser les visites et à participer à des réunions.

**Gérard Lemarié** est multiplicateur dans la Vallée de l'Authion en Maine-et-Loire. Sur son exploitation, on produit des semences de père en fils. Il est né dans les semences et a connu toute l'évolution de la Vallée, avec les remembrements, les aménagements fonciers et l'assainissement. C'est le projet Pisani qui a été à l'origine du développement semencier de la Vallée.

Depuis 1961, il est installé sur 40 ha, dont 30 ha sont consacrés aux semences de maïs, haricot, pois potager, bulbe d'oignon et, à partir de cette année, de dactyle.

### Comment s'est créée votre zone, et pourquoi après les autres ?

Nous n'étions pas prêts. Il a fallu convaincre les agriculteurs et les établissements, mais je croyais fermement à ce projet et j'y ai consacré beaucoup de temps et d'énergie. Il faut informer et toujours informer.

Je crois fermement à cette Vallée. Le savoir technique, d'autres régions peuvent l'acquérir, mais personne ne pourra nous prendre notre climat.

Ce projet bousculait les habitudes d'une région de tradition semencière. Le suivi d'un cahier des charges était une contrainte pour les agriculteurs. Je constate que leur état d'esprit a changé car, maintenant, ils défendent la zone. Des établissements, au départ opposés à ce projet, commencent à venir dans la zone.

Les exploitations sont plutôt petites. Les agriculteurs ont souvent recours à l'entreprise, en particulier pour le battage. Depuis, notre zone s'est agrandie sans beaucoup de problèmes.

### Comment est gérée la zone ?

Les décisions sont prises par le comité de zone. Le placement des cultures ne pose pas de problème car, depuis de nombreuses années, les isolements maïs sont gérés par cartographie.

### Comment le cahier des charges est-il respecté ?

Il est là, il faut le respecter. Chaque

## Bilan des zones sur cinq campagnes et principaux points du règlement de zone

	1988	1989	1990	1991	1992
Surface (ha)	83	239	251	380	411
Nombre total de parcelles dans les zones	21	74	66	100	120
Nombre de parcelles acceptées en culture	20	74	66	99	120

### 1 - Isolement

- . 200 m entre parcelles.
- . une même exploitation ne peut avoir des haricots sur et hors de la zone.

### 2 - Semences de base

- . saines 0 sur 30.000.
- . échantillon contradictoire pour contre-analyse remis à l'agriculteur.

### 3 - Contrôle et destruction

- . décisions prises par le comité de zone.
- . en cas de présence d'un foyer dans la parcelle, celle-ci sera détruite immédiatement et en totalité.

### 4 - Rotation

- . tous les 3 ans au minimum.
- . tous les 5 ans si contamination.

### 5 - Traitement au cuivre recommandé

### 6 - Prévoir des passages pour irrigation et traitements

### 7 - Protège-botte jetable pour visite des cultures : obligatoire.

### 8 - Comité de zone

- . paritaire : 1 technicien et 1 agriculteur par établissement plaçant les contrats sur la zone.
- . un président élu.

### 9 - Indemnisation en cas de destruction de parcelle

- . par la partie fautive s'il y a une preuve.
- . par une assurance contractée par les multiplicateurs et le GNIS dans le cas contraire.

agriculteur a de l'amour-propre et aime le travail bien fait. Je crois qu'un meilleur suivi des parcelles dans les zones nous a fait gagner quelques quintaux supplémentaires et que nous avons amélioré la qualité de nos semences.

### Quels sont les avantages et les inconvénients de la zone ?

Des inconvénients, je n'en vois pas. Par contre, les avantages sont nombreux. Des réunions et des stages ont été organisés pour les multiplicateurs. La FNAMS est le pivot ; le lien entre les agriculteurs et les établissements est bon. Je ne pense pas que les établissements puissent reprocher au SAMS d'être un syndicat revendicatif. Je pense qu'on est constructif sur le plan technique, relationnel, c'est là qu'il faut se battre, c'est là qu'on progressera.

Pour l'aspect syndical, les discussions de prix se passent au GNIS. Maintenant,

nous avons plus de relations avec les établissements et, quand on revendique un prix, c'est qu'il est justifié par des coûts de production.

### Quel est l'avenir de votre zone ?

Il faut que nous essayons d'intégrer de nouveaux établissements. Il faudrait permettre à tous les établissements de produire dans les zones. Les établissements supportent le coût de l'indemnisation en cas de contamination et de destruction de parcelles. L'idée d'une assurance, valable aussi pour l'établissement, permettrait d'éviter ce coût supplémentaire difficilement supportable pour certains.

Cette année, nous aurons une réduction des surfaces, mais les établissements nous ont assurés qu'ils donneraient la priorité à la zone.

Il nous faudrait aussi essayer de tr



Photo H. de Boisgrollier - GNIS



**Le travail en  
salle : préalable  
ou bilan  
indispensables  
à l'action**

ver un financement pour un animateur. Cela me paraît important d'avoir une aide extérieure car, bien que je ne compte pas mon temps, nous ne pouvons assurer seuls le fonctionnement des zones en Maine-et-Loire. La Chambre d'Agriculture doit aussi être consciente de l'enjeu des semences. L'animation est un travail de professionnels.

### Et pour la récolte ?

Le SAMS et les établissements travaillent en relation avec le Syndicat des entrepreneurs de battage pour établir une charte afin d'améliorer la qualité du service et diminuer les risques de mélanges.

### Quelles sont vos relations avec les autres présidents ?

Très bonnes ; malheureusement, elles ne sont pas assez fréquentes. Par contre, avant chaque réunion au GNIS, nous adoptons une position commune. Il ne faut pas qu'une zone soit déstabilisée au profit d'une autre.

\*

\*\*

Les zones hors grasse donnent entière satisfaction sur l'état sanitaire des semences. Seules, deux parcelles ont été refusées en culture en 1988 et 1991. Quelques lots se sont révélés contaminés après des analyses sanitaires sans symptôme en culture.

Nous sommes **très en-dessous du seuil de 5 % de refus, objectif de départ** lors de la mise en place des zones.

En 1992, 8 établissements ont implanté des parcelles dans les zones : BRARD, CAVAL, CLAUSE, FRASEM, GSN, PLAN SPG, -TEZIER, VILMORIN.

## Documentation technique semences

A chacune des circulaires techniques ou économiques envoyées à nos abonnés, nous joignons la liste des publications techniques de la FNAMS des espèces concernées. Toutefois, une liste complète de nos documents est à votre disposition. Il vous suffit de nous renvoyer le bon de commande ci-contre.

### Bon de commande

à renvoyer au  
Centre Technique des Semences  
de la FNAMS  
« Le Verger »  
49800 BRAIN-SUR-L'AUTHION

Nom et prénom .....

Adresse .....

Code Postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville .....

désire recevoir la liste des publications techniques semences toutes espèces. Cet envoi est gratuit.





# Le pois chiche, une alternative au pois ou au blé dur pour le sud de la France

Fabien RELAVE - TOP SEMENCE

**Troisième légumineuse à graines au monde, objet de plus de 15 années d'efforts de sélection en France et dans les pays du pourtour méditerranéen, le pois chiche légume ou protéagineux destiné à l'alimentation animale, a conquis les professionnels à la fois producteurs et utilisateurs par ses grandes qualités nutritionnelles et son intérêt agronomique.**

**A l'heure où les décisions européennes s'accroissent et où la dépendance protéique s'accroît, on ne peut rester insensible aux attraits que représente pour l'agriculture et l'économie une nouvelle espèce à la fois écologique et économique.**

## Une espèce adaptée au sud de la France

Espèce méridionale, très proche du pois protéagineux au plan de sa valeur nutritionnelle (cf les nombreuses expérimentations françaises et étrangères en alimentation animale) le pois chiche dispose d'atouts nombreux pour être le "pois protéagineux" du sud de l'Europe :

- culture de reconversion économique sans besoins azotés (légumineuses),
- plante à port dressé facile à récolter, même en terrain caillouteux,
- plante peu exigeante en eau ne nécessitant pas d'irrigation en année normale.

## Une réalité technique

Disposant d'un véritable catalogue variétal (12 variétés inscrites au catalogue français en 1992), le pois chiche pré-pare depuis plus de 15 ans son entrée dans le marché européen.

La multiplication des semences est effectuée par TOP SEMENCE à la Bâtie Rolland dans la Drôme, et les semences produites sont certifiées et commercialisées en doses.

La recherche est active avec, en France, un groupe technique pois chiche (INRA, ENSAM, ITCF, UNIP, TOP SEMENCE,...), deux instituts de recherche internationaux en Syrie et en Inde, et plus de 50 chercheurs méditerranéens.

## Un marché demandeur

Un groupe interprofessionnel pois chiche français, réunissant depuis 5 ans producteurs, collecteurs et utilisateurs, veille à ce que le développement économique de l'espèce soit harmonieux.

La demande est réelle :

- Variétés légumes (se caractérisant par un gros calibre, un grain clair et de bonnes qualités organoleptiques).

L'Europe est importatrice à hauteur de 96.000 T, soit l'équivalent de 35.000 ha de production, l'essentiel des besoins étant importé de Turquie à des cours très variables selon les années (du simple au double).

- Variétés protéagineuses se caractérisant par un grain de calibre plus petit (prix des semences plus bas, productivité et forte teneur en protéines).

Eleveurs et fabricants d'aliments de bétail sont intéressés par ce produit : la réputation des agneaux nourris au pois chiche, avec leur incomparable qualité de graisse, n'est plus à faire !

## Une espèce entravée par un système d'aide inadapté

Une aide en faveur de certaines légumineuses à graines a été accordée par Bruxelles depuis la récolte 1989 (J.O. du 07.01.89 n° C6/8 et C9/9).

